

# RAPPORT au CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Réunion du 15 janvier 2024

## A - Finances et Solidarité Territoriale

### BUDGET PRIMITIF 2024 EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Tout comme les précédents, le budget 2024 va permettre la mise en œuvre du projet politique porté par notre Assemblée. Il traduit les objectifs ambitieux définis à l'ouverture de la nouvelle mandature départementale, objectifs réaffirmés lors du débat d'orientations budgétaires.

Ce Budget Primitif 2024 intègre les moyens de mener l'ensemble des actions départementales pour l'année à venir, actions qui visent à faire vivre les solidarités humaines et territoriales dans l'Indre. Ce budget est le socle de notre engagement quotidien à offrir des services publics de qualité et à construire un territoire résilient, solidaire et revitalisé.

Il s'inscrit dans un contexte économique général encore dégradé marqué par une tendance toujours inflationniste. Les finances départementales sont impactées par des prix qui restent élevés, des dépenses sociales qui poursuivent leur progression et une masse salariale croissante, prenant notamment en compte l'impact pérenne des mesures nationales de revalorisation salariale décidées en 2023.

A cela s'ajoutent une chute accélérée des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) et un net ralentissement du dynamisme de la TVA. La nouvelle physionomie des recettes fiscales départementales conduit à une dépendance accrue de nos ressources à la conjoncture économique nationale.

Malgré ce contexte de dégradation des finances départementales et compte tenu de la gestion responsable de notre collectivité depuis de nombreuses années, de nouveau en 2024, notre collectivité remplira pleinement ses missions et parviendra à soutenir budgétairement la dynamique d'investissements programmés, afin de créer un contexte favorable au développement de tous les territoires.

Ainsi, en 2024, notre collectivité amplifie de 14 % ses investissements traduisant un message fort de soutien à l'activité économique, au bloc communal, à l'ensemble de nos partenaires et au développement de l'Indre.

Le Conseil départemental entend mener une politique publique résolument forte sur l'ensemble du territoire : entreprendre, réaliser des investissements ambitieux et apporter des réponses aux attentes et aux besoins de tous ses habitants.

Avec un budget offensif, notre Département demeure :

- un Département présent pour tous les Indriens, à tous les âges de la vie, avec 160 M€ de crédits de fonctionnement dédiés au volet social,
- un Département attractif, qui favorise le bien-vivre et le cadre de vie partout sur le territoire, avec un programme d'investissement ambitieux de 65,57 M € (soit plus de 8 M€ supplémentaires par rapport à 2023),
- un Département engagé dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

Ce Budget Primitif 2024 illustre la détermination et tout le volontarisme dont le Département fait preuve pour continuer à accompagner son territoire et ses habitants dans tous ses champs de compétences.

Il s'équilibre, en dépenses et en recettes, en mouvements réels, à **293.719.667 €**.

## **I – LES RECETTES**

### **Les dotations et compensations versées par l'État**

De nouveau en 2024, le Projet de Loi de Finances (PLF) n'indexe pas les dotations de fonctionnement aux collectivités locales sur le niveau de l'inflation comme souhaité par les associations d'élus. Le gel de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale composante des recettes de fonctionnement, équivaut à une perte de recettes qui s'avère particulièrement élevée compte tenu du niveau d'inflation. La stabilité annoncée de la DGF est donc à relativiser car en volume (en prenant en compte l'inflation) la situation n'est pas à l'avantage des Départements.

Seul le bloc communal bénéficiera, comme en 2023, d'une hausse de sa DGF de 320 M€.

Compte tenu de l'évolution des composantes de la DGF (dotation forfaitaire et dotation de fonctionnement minimale), elle devrait s'établir à **46.679.542 €**.

Les chiffres définitifs ne seront connus que dans le premier trimestre 2024.

Le produit de la Dotation Générale de Décentralisation (**DGD**) demeure figé et s'élève à **1.842.305 €**.

Au titre des compensations fiscales, les Départements seront de nouveau ponctionnés en 2024 à hauteur de 20 M€ au titre des variables d'ajustement. Ils subiront une perte de Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (**DCRTP**) au prorata des recettes réelles de fonctionnement. Son montant est prévu à hauteur de **3.900.000 €**, légèrement inférieur au montant perçu en 2023.

La Dotation de Transfert des Compensations d'Exonération de taxe d'habitation (**DTCE**) est estimée à **2.500.000 €**, à un niveau équivalent à celui de 2023.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (**FNGIR**) est quant à lui figé à hauteur de **3.553.568 €**.

En investissement, le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (**FCTVA**), qui vient compenser la charge de TVA que la collectivité supporte principalement sur ses dépenses réelles d'investissement et qu'elle ne peut pas récupérer par la voie fiscale est prévue en hausse, à hauteur de **5.000.000 €**, compte tenu de l'estimation du montant des dépenses d'investissement réalisées sur 2023.

### **Les recettes fiscales**

Compte tenu des réformes fiscales successives, la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) constitue une des principales ressources des Départements, puisqu'elle représenterait en 2024 près d'un quart des recettes départementales. La croissance de la TVA n'est une sécurité qu'à court terme. En effet, sa moindre progression déjà constatée en 2023 et annoncée pour 2024 pèsera automatiquement sur le budget départemental.

Les Départements bénéficient désormais de deux fractions de TVA, la première en compensation de la perte de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (**TFPB**) et la seconde venant compenser la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (**CVAE**). Les Départements dépendent désormais d'une nouvelle recette volatile et totalement vulnérable.

L'évolution des recettes de TVA nationale pour 2024 est estimée dans le PLF 2024 à +4,5 %.

Ce taux prévisionnel est donc pris en compte, d'où un produit estimé à hauteur de :

- **45.700.000 €** pour la fraction compensatoire de TFPB,
- **11.000.000 €** pour la fraction compensatoire de la CVAE.

Concernant la **fraction complémentaire de TVA** issue de la loi de finances pour 2020, son montant est reconduit à hauteur de **1.400.000 €**, identique à celui de 2023, compte tenu de l'enveloppe nationale constante de 250 M€.

Le Département perçoit l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (**IFER**).

La prévision peut être évaluée à **1.500.000 €**, conformément aux montants perçus ces dernières années.

Les Droits de Mutation à Titre Onéreux (**DMTO**) continueront d'être influencés par les conditions d'évolution des ventes dans l'immobilier qui s'inscrivent en baisse continue depuis le début 2023 en lien avec la remontée des taux d'intérêt et le durcissement des conditions d'emprunt.

Cette ressource demeure volatile et peut fluctuer considérablement d'une année sur l'autre comme en témoigne l'encaissement des DMTO sur les trois premiers trimestres 2023 qui accuse un recul de près de 17 % par rapport à 2022.

Le produit des DMTO devrait continuer de se contracter en 2024. Compte tenu des incertitudes sur le niveau de ralentissement des DMTO, une prévision de **15.850.000 €** de recettes est proposée au Budget Primitif 2024 selon l'hypothèse d'une tendance à la baisse de - 15 % par rapport à 2023.

Le montant de la Taxe sur les Conventions d'Assurances (**TSCA**) versée aux Départements résulte à la fois de compensations de transferts de compétences opérés dans le cadre de l'acte II de la décentralisation et d'ajustements effectués dans le cadre de la réforme de la fiscalité de 2010.

Compte tenu de l'évolution tendancielle dynamique depuis plusieurs années, il est proposé de conserver cette tendance et d'inscrire **38.200.000 €** de produit pour l'exercice 2024.

La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (**TICPE**) se décompose en deux parts, la première figée à **12.737.576 €** pour compenser le versement des allocations RSA et la seconde pour compenser les transferts de compétences de l'acte II de la décentralisation (en complément de la TSCA). Pour cette deuxième part, le montant inscrit serait de **3.800.000 €** selon une hypothèse de stabilité par rapport au compte administratif anticipé 2023.

Enfin, le produit relatif à la Taxe Intérieure sur les Consommations Finales d'Electricité (**TICFE**) est inscrit à hauteur de **3.300.000 €**, selon une croissance tendancielle constatée sur les derniers exercices.

#### Les recettes issues des fonds de péréquation

Notre Département bénéficie de plusieurs fonds de péréquation ayant pour objectif de réduire les inégalités de répartition de richesse. Les Départements disposent de peu d'informations sur l'évolution de ces fonds ce qui conduit à émettre les hypothèses suivantes :

- **Fonds national de péréquation des DMTO** : selon les estimations de Ressources Consultants Finances (RCF), le produit serait en baisse par rapport au montant perçu en 2023. Une recette de **13.300.000 €** est estimée pour 2024 tout en précisant que cette ressource sera réduite par une contribution à ce fonds prévue à hauteur de 1.800.000 €.
- Le Département perçoit une recette au titre du Dispositif de Compensation Péréquée (**DCP**) qui correspond aux frais de gestion de la TFPB transférés par l'État aux Départements. L'objectif est de réduire la charge des Allocations Individuelles de Solidarités (AIS). Compte tenu de l'évolution du produit de foncier bâti, la recette prévisionnelle 2024 s'établirait à **6.500.000 €**, à comparer aux 6.350.943 € perçus en 2023.

#### Les autres recettes

Je vous propose d'inscrire 26.935.162 € d'emprunt pour assurer l'équilibre de la section d'investissement de ce Budget Primitif 2024.

Les autres ressources correspondent aux recettes dites « métiers » tels que :

- les produits d'exploitation et du domaine provenant notamment des redevances pour occupation du domaine public, des remboursements de salaires pour les personnels mis à disposition,
- les ressources d'aide sociale se composant des concours attendus de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (**CNSA**) afin de contribuer aux dépenses des prestations individuelles (Allocations Personnalisées d'Autonomie -APA- et Prestation de Compensation du Handicap -PCH-), des recouvrements sur bénéficiaires, de leurs ressources, de la participation des obligés alimentaires et des recours sur succession,
- les autres produits de gestion dont les revenus des immeubles et les produits liés aux cessions d'immobilisations.

## **II – LES DEPENSES**

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à **228.149,551 €**, en augmentation de 3,8 %, soit + 8,4 M€ par rapport au Budget Primitif 2023.

Le Département de l'Indre, chef de file des solidarités humaines, ne déroge pas à la situation nationale et doit faire face depuis des années à une majoration importante de ses dépenses sociales. De nouveau en 2024, notre collectivité relèvera le défi et répondra sans faillir aux besoins spécifiques de chaque Indrien en y consacrant 70 % de son budget de fonctionnement. Ce budget témoigne de la volonté du Département d'assumer pleinement ses compétences obligatoires, notamment pour répondre à la demande sociale exprimée par ses habitants, tout en préservant les interventions facultatives, qui sont tout aussi essentielles au développement équilibré du territoire et au maintien de la cohésion sociale.

Le budget d'investissement en augmentation de 14 % traduit les axes forts d'une politique dont la solidarité territoriale est le fil conducteur. Avec des investissements robustes et amplifiés, notre collectivité présente des projets et actions offensifs pour soutenir l'activité économique et l'emploi, préparer l'avenir, aménager et équiper notre territoire de manière durable au profit des citoyens, des acteurs publics et privés.

Les principaux crédits de ce budget se répartissent selon les trois domaines d'intervention suivants.

Compétence fondamentale, le secteur de la **Famille et de la Solidarité** est le cœur de l'action départementale. Il est doté de **160.014.488 €** de crédits en section de fonctionnement, soit + 7,6 M€ par rapport au Budget Primitif 2023. Le Département exercera pleinement ses responsabilités à l'égard de ses habitants les plus vulnérables et les plus démunis, afin de les protéger, les soutenir et les accompagner à tous les âges de la vie.

Le domaine de l'**Enfance et de la Famille** est de nouveau en 2024 celui qui connaît l'augmentation la plus forte par rapport au Budget Primitif 2023. Ce sont 27.835.459 € qui sont consacrés à nos interventions en faveur de la prévention et de la protection maternelle et infantile, soit un volume financier supplémentaire de près de 2,8 M€. L'activité en constante augmentation de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ainsi que les nouvelles mesures salariales en faveur des assistants familiaux et des personnels du secteur social et médico-social impactent fortement ce budget.

Les crédits en faveur des **Personnes âgées** s'élèvent à 43.972.089 € à comparer aux 42 M€ du Budget Primitif 2023. Notre Département, chef de file de la politique gérontologique et particulièrement du maintien à domicile, assumera entièrement ses missions à destination de nos aînés pour favoriser leur bien vieillir dans l'Indre et pour mieux les accompagner dans la perte d'autonomie. Le Département interviendra au titre du versement de l'APA et de la prise en charge de l'hébergement pour les bénéficiaires de l'aide sociale. L'évolution des crédits affectés aux personnes âgées s'explique, comme pour le secteur de l'enfance, par les revalorisations salariales des personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile et des salariés des EHPAD.

Par ailleurs, notre collectivité continue d'impulser, en investissement, sa politique volontariste d'adaptation des établissements.

Le Département poursuit sa mobilisation pour favoriser l'autonomie des Personnes en situation de handicap. 35.817.004 € sont destinés à soutenir et prendre en charge les personnes porteuses de handicap tant par l'aide à domicile que par l'accueil en hébergement. Avec un budget en hausse de près d' 1 M€ par rapport au Budget Primitif 2023, notre collectivité prendra en charge le versement de la PCH, de l'ACTP et des frais d'hébergement en établissement pour les personnes éligibles à l'aide sociale. Tout comme le secteur des personnes âgées, le budget est impacté par les revalorisations salariales des personnels du secteur social et médico-social. De surcroît, le Département poursuivra en investissement sa politique volontariste de développement de l'accueil familial et de modernisation et d'adaptation des structures d'accueil.

Le budget alloué à la politique d'Insertion en faveur des populations en difficulté s'établit à 37.622.916 €, en hausse de 1,4 M€. Le Département se mobilisera, au-delà du versement de l'allocation RSA, pour accompagner l'ensemble des publics très éloignés de l'emploi et démunis autour de leur insertion sociale et/ou professionnelle et pour financer les dispositifs d'aides relatifs au FSL, au FAJD et au FAREF.

Notre collectivité s'attache à lutter contre la pauvreté et l'exclusion, à rendre possible l'insertion sociale et professionnelle avec comme finalité l'accès à l'emploi.

Le budget 2024 est le marqueur d'interventions et d'investissements offensifs en faveur du **développement et de l'aménagement du territoire**. Avec **110.188.650 €** de crédits, soit + 9,3 M€ par rapport au Budget Primitif 2023, et **39.023.097 €** d'autorisations de programme, le Département se mobilise avec détermination pour soutenir l'activité économique et l'emploi, pour préparer l'avenir, pour aménager et promouvoir l'attractivité de notre territoire. Les priorités sont données aux investissements durables, à la transition écologique et aux actions en faveur de la solidarité territoriale au bénéfice de nos collégiens, de nos partenaires acteurs du territoire, du secteur social, de la sécurité et plus globalement au bénéfice de l'attractivité de l'Indre pour consolider la qualité du cadre de vie qu'offre notre département.

L'action départementale vise à créer un contexte favorable au développement de tous les territoires ; des réseaux de communication performants, reliant 100 % des communes grâce à notre réseau routier exemplaire au plan régional et au réseau FTTH dès 2025, notre soutien sans faille offert aux services publics locaux avec à nouveau en 2024 des fonds thématiques à guichet ouvert, le lancement d'un réseau d'objets connectés qui va bouleverser la gestion publique dans de nombreux domaines, le maintien d'un réseau de collèges très dense, équivalent à celui du Cher ou du Loir-et-Cher pourtant plus peuplés, la poursuite du plan santé qui fêtera en 2024 sa 100ème installation, la valorisation de notre patrimoine commun qu'il soit architectural ou environnemental, l'appel à projet « le tourisme de demain », la réalisation d'un schéma d'approvisionnement en eau potable des populations, la démarche d'adaptation au changement climatique... en sont autant de marqueurs forts.

Pour autant, le Département en peut se substituer, depuis la loi NOTRe, aux acteurs publics en charge du développement économique, créateur d'emplois directs et générateur d'accroissement démographique. Il ne dispose, en effet, plus de levier en la matière.

Ce sont 28.937.000 € de crédits qui seront consacrés aux travaux sur nos infrastructures routières avec un fort impact en 2024 des travaux de la déviation de Villedieu et de la suppression des passages à niveau de Montierchaume. Le programme d'investissement permettra de toujours disposer d'un réseau répondant aux besoins liés aux déplacements économiques, aux déplacements domicile-travail et aux déplacements pour les loisirs. L'objectif est de moderniser et de préserver la haute qualité du réseau pour apporter une réponse aux besoins de mobilité tout en assurant une sécurité optimale des déplacements dans le respect de l'environnement.

En fonctionnement, 7.052.210 € sont inscrits pour l'entretien courant des chaussées, l'exploitation et la sécurité sur les routes ainsi que l'exécution du service hivernal.

Engagement fort de notre collectivité, le domaine de l'Education se voit doter de 20.713.829 € de crédits afin de favoriser la réussite de nos jeunes collégiens, au cœur de notre compétence et de créer les meilleures conditions d'enseignement pour nos adolescents. En investissement, le programme d'efficacité et de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique sera poursuivi et de nouveaux chantiers seront mis en œuvre. Un volume de 9,75 M€ d'autorisation de programme est voté au titre des travaux dans les collèges, en hausse de plus de 5 M€ par rapport au Budget Primitif 2023. Les crédits de paiement, à hauteur de 11 M€ enregistrent également une augmentation de 1,6 M€. Par ailleurs, le Département poursuivra ses investissements en faveur des services de restauration et procédera au renouvellement des mobiliers et matériels informatiques dans les collèges.

L'engagement du Département reste fort via sa dotation de fonctionnement aux collèges : avec une enveloppe de 2.810.000 €, les collèges disposeront des moyens nécessaires à leur fonctionnement quotidien et aux projets pédagogiques en faveur des collégiens. Le Département poursuit son soutien à la restauration pour assurer aux familles un coût du repas stable malgré la forte augmentation des denrées et les impératifs d'exigence de qualité.

Concernant les transports scolaires, le Département n'intervient que pour le transport spécial des élèves handicapés pour lequel une somme de 720.000 € est inscrite. Par ailleurs, notre collectivité finance chaque année la Région Centre-Val de Loire au titre notamment des transports scolaires gratuits que l'Indre avait instaurés au bénéfice des familles indriennes.

Le domaine de l'enseignement supérieur est un secteur allant au-delà de notre champ de compétences obligatoires. Pourtant, notre collectivité interviendra, comme chaque année, pour répondre aux besoins des étudiants à la recherche de qualité, de proximité et d'accessibilité dans leurs études supérieures. S'ajoute, en 2024, la participation du Département de l'Indre au financement de la construction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) en faveur de la Région, maître d'ouvrage. Le secteur de l'enseignement supérieur se verra attribuer une somme de 1.081.549 € toutes sections confondues.

Enfin nous revalorisons notre dispositif d'attribution de bourses d'enseignement supérieur, reconduisons l'attribution de bourses aux étudiants ayant obtenu une mention (bien ou très bien) au baccalauréat et renouvelons notre participation à l'ADESI et à l'INSPE, œuvrant dans le domaine universitaire.

Le Département est de nouveau en 2024 résolument mobilisé en faveur de l'Attractivité de l'Indre notamment via sa politique volontariste de lutte contre la désertification médicale. L'adoption du plan Santé formalise l'engagement départemental de garantir à chaque Indrien une offre de santé de qualité et de proximité en faisant de l'accès aux soins un droit fondamental. Les multiples dispositifs d'aides sont reconduits et renforcés et sont dotés de 455.000 € d'autorisations de programme, 87.000 € d'autorisations d'engagement et de 616.457 € de crédits d'investissement et de fonctionnement.

De plus, les dispositifs d'aides spécifiques favorisant l'accueil de nouveaux vétérinaires en pratique libérale en soins aux animaux d'élevage, une première régionale, sont ajustés afin de renforcer le maillage de ces professionnels de santé animale dans l'Indre.

Complémentaires de l'attractivité, les actions menées en faveur du Tourisme sont renouvelées pour accompagner les initiatives et les innovations permettant d'accroître la revitalisation du territoire et la valorisation des nombreux atouts touristiques de l'Indre. L'Agence d'Attractivité de l'Indre (A<sup>2</sup>I), acteur essentiel en la matière, bénéficiera du soutien départemental à hauteur de 1.281.300 €.

Par ailleurs, pour impulser une dynamique touristique notre collectivité interviendra via les appels à projets « Demain le tourisme pour l'Indre » et les hébergements touristiques pour lesquels sont prévus 550.000 € d'autorisation de programme et 940.000 € de crédits de paiement. Pour être en adéquation avec les attentes des touristes, le Département accentue ses interventions via sa politique des sports de nature et son plan de développement cyclable ayant pour ambition la réalisation de deux voies vertes. Pour ces deux projets, ce sont 605.000 € d'autorisation de programme qui sont votées en 2024.

Ce sont 4.062.128 € de crédits de fonctionnement et d'investissement qui sont consacrés à l'Attractivité et au Tourisme dans l'Indre.

Rester aux côtés de nos communes et les accompagner dans leurs projets d'investissement qui structurent notre espace départemental, telles sont les volontés de notre collectivité qui reconduira ses aides volontaristes en faveur du patrimoine communal et de la voirie communale. Le soutien financier du Département demeure vital pour les communes. Ainsi, les relations privilégiées avec les communes prendront tout leur sens dans le cadre des différents fonds communaux thématiques qui fonctionneront à guichet ouvert. Ces différents fonds communaux comme le FAR, qui enregistre de nouveau une hausse, le FDAU, le Fonds patrimoine mais également l'électrification rurale, l'aide au maintien des activités commerciales en zones rurales se voient octroyer 4.241.857 € d'autorisation de programme et 5.196.039 € de crédits de paiement.

Concernant le domaine de la Sécurité des personnes et des biens, le Département, comme chaque année, apportera son financement au budget de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Premier financeur du SDIS, notre collectivité réalisera de nouveau en 2024 un effort important en apportant sa contribution à hauteur de 8.737.317 €, en hausse de 3,6 %, supérieure aux contributions des communes et à l'inflation. En investissement, l'engagement délibéré du Département de l'Indre et l'aide exceptionnelle accordée favoriseront le maintien d'un haut niveau d'équipement immobilier et mobilier du SDIS et permettront de pérenniser et de renforcer la sécurité de nos concitoyens sur notre territoire. Dans l'attente des comptes définitifs 2023 et du vote du budget 2024 du SDIS, une autorisation de programme prévisionnelle de 2.000.000 € et des crédits de paiement équivalents sont inscrits au titre de la subvention exceptionnelle d'investissement.

De plus, dans le cadre du Fonds départemental de vidéo-protection, 72.500 € de crédits sont inscrits afin d'aider les communes à disposer d'un outil fiable de surveillance des voies et des bâtiments publics.

Une des priorités de ce budget 2024 demeure la politique départementale menée en faveur de l'Environnement. Engagé dans la transition écologique, dans l'adaptation au changement climatique et la préservation de la ressource en eau, notre collectivité reconduit son soutien et ses actions avec un budget dédié de 2.102.197 €, toutes sections confondues. Le Département de l'Indre accentue sa mobilisation via ses multiples financements dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et dans le cadre du Fonds de l'eau permettant de subventionner les travaux d'alimentation en eau potable et les travaux d'assainissement des eaux usées des communes rurales. De plus, le nouveau Fonds d'adaptation au changement climatique pour le déploiement des récupérateurs d'eaux pluviales et la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école sera reconduit en 2024. Enfin, le dispositif d'Animation et de Suivi des Travaux en Rivières (ASTER) se poursuit et permettra une sensibilisation et une aide technique aux acteurs locaux en charge des politiques sur les milieux aquatiques.

La politique Sportive du Département poursuivra sa dynamique en cette année olympique et paralympique. Avec des crédits d'investissement à hauteur de 2.940.025 €, le soutien du Département permettra de financer les investissements des communes via nos aides à guichet ouvert dans le cadre des fonds thématiques des travaux d'équipements sportifs et socio-culturels, de rénovation et de réhabilitation des équipements sportifs.

Ce sont 1.182.224 € de crédits qui sont prévus en fonctionnement pour intégrer toujours plus de sport dans le quotidien des Indriens. Ainsi, notre collectivité maintient ses subventions aussi bien en faveur du mouvement sportif amateur porté par les associations, clubs et comités sportifs que du sport de haut-niveau. Les aides volontaristes en faveur des familles avec la licence « Sport en Indre » et le dispositif « Pass'Scolaire Licence UNSS » sont renouvelés pour favoriser la pratique des différentes disciplines sportives et alléger la charge des familles. Enfin, la promotion de la pratique sportive se concrétise également par les animations portées sur le territoire avec notamment le « Tour de l'Indre des Sports », « Nagez grandeur nature » et les différentes manifestations sportives vecteur de lien social.

Le volet relatif à la Culture et à la vie associative est doté de 3.664.585 € pour l'animation locale du territoire, facteur de cohésion sociale de bien-être par l'encouragement au développement des pratiques culturelles, artistiques et théâtrales. Notre collectivité entend porter une politique culturelle ambitieuse permettant de faire émerger des projets accessibles au plus large public en apportant son subventionnement facultatif aux différentes associations œuvrant dans le domaine culturel. Une attention particulière est portée au monde associatif via la reconduction du FAR animation locale et le renforcement du Fonds d'Appui aux Projets Associatifs (FAPA) qui enregistre une augmentation de 6 %.

La Bibliothèque départementale et les archives départementales contribueront à porter l'excellence culturelle, historique et littéraire auprès d'un large public.

C'est sur la rubrique des **moyens d'administration et de gestion financière** qui s'élève à **19.114.290 €**, en baisse de 3,2 %, que sont portées les dépenses d'administration générale permettant en particulier l'activité de l'administration départementale à un niveau optimisé avec l'objectif permanent de maîtrise des dépenses publiques.

La section de fonctionnement comporte les crédits correspondant principalement aux dépenses liées aux moyens humains et matériels, aux charges à caractère général qui enregistrent une hausse par rapport à 2023 compte tenu du contexte inflationniste qui perdure et des mesures nationales en matière de revalorisation salariale ayant leur impact en année pleine. Par ailleurs, 1.800.000 € sont inscrits au titre de notre contribution au Fonds de péréquation des DMTO.

En investissement, les crédits correspondent notamment aux rénovations et aux réhabilitations du patrimoine départemental intégrant les exigences liées à la transition énergétique ainsi qu'aux différents équipements en mobiliers, matériels et véhicules nécessaires à l'exécution des missions de service public de notre collectivité.

Les inscriptions de crédits en gestion financière correspondent au remboursement de l'annuité de la dette.

Par ailleurs, conformément à la délibération n° CD\_20231117\_002, le Budget Primitif 2024 est voté avec la nomenclature budgétaire et comptable M57. Afin de permettre une comparaison de ce budget avec le Budget Primitif 2023, les équilibres financiers du Budget Primitif 2023 ont été transposés en M57 et sont annexés à ce rapport.

Je vous propose d'approuver le projet de Budget Primitif pour 2024 qui vous est soumis en adoptant le délibération suivante :

**Le CONSEIL DEPARTEMENTAL,**

Considérant que le quorum est atteint,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

**DECIDE :**

**Article unique.** - Le Budget Primitif de l'exercice 2024 est adopté pour un montant s'équilibrant, en dépenses et en recettes, à la somme de **293.719.667 €** en mouvements réels et à la somme de **332.123.775 €** en mouvements budgétaires.



**Marc FLEURET**



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget 2023 M57
018	Revenu de solidarité active	83 495,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes)	2 354 760,00
204	Subventions d'équipement versées	16 668 563,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes)	3 366 374,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes)	33 014 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>55 487 192,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	764 000,00
27	Autres immobilisations financières	24 450,00
020	Dépenses imprévues	1 016 341,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 804 791,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers	160 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>57 451 983,00</b>
040	Opérations ordre transf. Entre sections	6 700 773,00
041	Opérations patrimoniales	1 148 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>7 848 773,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>65 300 756,00</b>

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A2.2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget 2023 M57
018	Revenu de solidarité active	
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	8 764 572,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 263 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
204	Subventions d'équipement versées	10 200,00
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>28 037 772,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	
27	Autres immobilisations financières	37 484,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>4 337 484,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers	
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>32 375 256,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	10 500 000,00
040	Opérations ordre transf. entres sections	21 277 500,00
041	Opérations patrimoniales	1 148 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>32 925 500,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>65 300 756,00</b>

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A3.1</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget 2023 M57
011	Charges à caractère général	16 847 035,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	49 543 143,00
014	Atténuations de produits	3 705 631,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	29 932 900,00
017	Revenu de solidarité active	36 804 489,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	81 217 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>218 090 898,00</b>
66	Charges financières	312 000,00
67	Charges exceptionnelles	125 560,00
68	Dotations amortissements et provisions	
022	Dépenses imprévues	1 175 028,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>219 703 486,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	10 500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	21 277 500,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>31 777 500,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>251 480 986,00</b>

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A3.2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget 2023 M57
013	Atténuations de charges	26 200,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	11 800 000,00
017	Revenu de solidarité active	1 578 600,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 957 460,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	90 855 274,00
731	Impositions directes	65 100 000,00
74	Dotations, subventions et participations	62 057 198,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	11 385 141,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>244 759 873,00</b>
76	Produits financiers	20 020,00
77	Produits exceptionnels	320,00
78	Reprises amortissements et provisions	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>244 780 213,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	6 700 773,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>6 700 773,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>251 480 986,00</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques  Actions	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

### A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE

#### 1 Voirie Départementale

##### 1 Modernisation du réseau

Routes et voirie		200,00	-	27 118 500,00	3 426 680,00	27 118 700,00	3 426 680,00
Total Actions	A	1	1	200,00	-	27 118 500,00	3 426 680,00

##### 2 Entretien

Services communs		537 000,00	640 000,00	891 500,00	6 000,00	1 428 500,00	646 000,00
Routes et voirie		6 485 510,00	28 000,00	927 000,00	-	7 412 510,00	28 000,00
Services communs		-	1,00	-	-	-	1,00
Transports publics de voyageurs		29 500,00	-	-	-	29 500,00	-
Total Actions	A	1	2	7 052 010,00	668 001,00	1 818 500,00	6 000,00
Total Politiques	A	1		7 052 210,00	668 001,00	28 937 000,00	3 432 680,00
						35 989 210,00	4 100 681,00

#### 10 Moyens Logistiques

##### 1 Frais de personnel DRTPE

Services communs		242 600,00	-	-	-	242 600,00	-
Enseignement du deuxième degré		6 862 548,00	5 525,00	-	-	6 862 548,00	5 525,00
Routes et voirie		12 796 910,00	3 000,00	-	-	12 796 910,00	3 000,00
Total Actions	A	10	1	19 902 058,00	8 525,00	-	-
						19 902 058,00	8 525,00

##### 2 Frais de personnel DCTP, BDI, Archives

Services communs		199 700,00	-	-	-	199 700,00	-
Culture		1 122 920,00	-	-	-	1 122 920,00	-
Sports		341 600,00	-	-	-	341 600,00	-
Total Actions	A	10	2	1 664 220,00	-	-	-
						1 664 220,00	-

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques Actions	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

### A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE

#### 10 Moyens Logistiques

##### 3 Frais personnel DATER et Laboratoire

Services communs				118 110,00	-
Services communs				64 900,00	-
Agriculture et pêche				576 610,00	-
Total Actions	A	10	3	759 620,00	-
Total Politiques	A	10		22 325 898,00	8 525,00

#### 11 Attractivité, Tourisme et Développement Economique

##### 1 Aide en faveur des entreprises

Opérations non ventilables				24 000,00	-	24 000,00
Total Actions	A	11	1	24 000,00	-	24 000,00

##### 2 Attractivité

Autres interventions sociales				489 057,00	-	616 457,00
Agriculture et pêche				50 000,00	-	74 000,00
Développement touristique				899 000,00	-	899 000,00
Total Actions	A	11	2	1 438 057,00	-	1 589 457,00

##### 3 Développement des équipements et hébergements touristiques

Culture				68 017,00	-	68 017,00	17 288,00
Sports				4 404,00	-	20 404,00	-
Développement touristique				324 660,00	-	386 220,00	61 000,00
Total Actions	A	11	3	397 081,00	-	474 641,00	78 288,00

### Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques	Politiques	Actions			
		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
				Dépenses	Recettes
				Cumul	

#### A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE

##### 11 Attractivité, Tourisme et Développement Economique

###### 4 Promotion et commercialisation

Culture	Structures d'animation et de développement économique	113 000,00	-	-	-	113 000,00	-
		180 000,00	-	-	-	180 000,00	-
Développement touristique		1 705 030,00	-	-	-	1 705 030,00	-
		1 998 030,00	-	-	-	1 998 030,00	-
Total Actions		A	11	4			
Total Politiques		A	11		2 226 990,00	78 288,00	1 02 288,00

#### 12 Agriculture

##### 1 Aménagement rural

Agriculture et pêche	Total Actions	A	12	1	-	0,00	-
					-	0,00	207 000,00
Total Actions		A	12	1	-	0,00	207 000,00

##### 2 Adaptation et diversification de l'activité agricole

Agriculture et pêche	Total Actions	A	12	2	107 188,00	385 000,00	-
					107 188,00	385 000,00	-
Total Actions		A	12	2	107 188,00	385 000,00	385 000,00
Total Politiques		A	12		107 188,00	385 000,00	385 000,00

#### 13 Education

##### 1 Transports scolaires

Services communs	Transports scolaires	1 905 631,00	749 137,00	-	-	-	1 905 631,00
Total Actions		A	13	1	265 000,00	265 000,00	265 000,00

##### 2 Collèges

Enseignement du deuxième degré	Autres services périscolaires et annexes	4 263 149,00	21 863,00	670 363,00	12 687 500,00	5 130 585,00	16 950 649,00
					4 000,00	-	25 863,00
Total Actions		A	13	2	4 286 012,00	670 363,00	12 691 500,00
Total Actions		A	13		4 286 012,00	670 363,00	12 691 500,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques Actions	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

### A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE

#### 13 Education

##### 3 Enseignement supérieur

Enseignement supérieur				474 049,00	-	1 070 549,00	-
Autres services périscolaires et annexes				5 000,00	-	5 000,00	-
Agriculture et pêche				-	-	6 000,00	-
<b>Total Actions</b>	A	13	3	601 500,00	-	1 081 549,00	-
<b>Total Politiques</b>	A	13		7 542 280,00	935 363,00	13 171 549,00	5 130 585,00
						20 713 829,00	6 065 948,00

#### 2 Voirie Nationale, Communale et Rurale

##### 1 Voirie nationale

Services communs				1 480,00	-	-	-	1 480,00	-
<b>Total Actions</b>	A	2	1	1 480,00	-	-	-	1 480,00	-

##### 2 Voirie communale et rurale

Routes et voirie				130 000,00	317 000,00	1 600 000,00	-	1 730 000,00	317 000,00
<b>Total Actions</b>	A	2	2	130 000,00	317 000,00	1 600 000,00	-	1 730 000,00	317 000,00
<b>Total Politiques</b>	A	2		131 480,00	317 000,00	1 600 000,00	-	1 731 480,00	317 000,00

#### 3 Aides au Patrimoine Communal

##### 1 Patrimoine Rural

Culture				-	-	648 000,00	-	648 000,00	-
<b>Total Actions</b>	A	3	1	-	-	648 000,00	-	648 000,00	-

##### 2 Terrains et bâtiments publics

Culture				-	-	26 000,00	-	26 000,00	-
Aménagement et développement urbain				-	-	833 226,00	-	833 226,00	-
Aménagement et développement rural				-	-	1 820 000,00	-	1 820 000,00	-
<b>Total Actions</b>	A	3	2	-	-	2 679 226,00	-	2 679 226,00	-



## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques	Actions			Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE</b>									
<b>3 Aides au Patrimoine Communal</b>									
3 Soutien à l'électrification									
Autres réseaux				-	-	342 813,00	-	342 813,00	-
Total Actions	A	3	3	-	-	342 813,00	-	342 813,00	-
Total Politiques	A	3		-	-	3 670 039,00	-	3 670 039,00	-
<b>4 Intercommunalité</b>									
1 Intercommunalité									
Aménagement et développement rural				66 700,00	-	-	-	66 700,00	-
Total Actions	A	4	1	66 700,00	-	-	-	66 700,00	-
Total Politiques	A	4		66 700,00	-	-	-	66 700,00	-
<b>5 Sécurité des Personnes et des Biens</b>									
1 Lutte contre l'incendie et secours									
Incendie et secours				8 746 117,00	125 300,00	2 000 000,00	-	10 746 117,00	125 300,00
Total Actions	A	5	1	8 746 117,00	125 300,00	2 000 000,00	-	10 746 117,00	125 300,00
2 Gendarmeries									
Gendarmerie				112 030,00	563 000,00	194 000,00	-	306 030,00	563 000,00
Autres interventions de protection des personnes et des biens				-	-	72 500,00	-	72 500,00	-
Total Actions	A	5	2	112 030,00	563 000,00	266 500,00	-	378 530,00	563 000,00
3 Prévention Routière									
Autres interventions de protection des personnes et des biens				17 500,00	-	-	-	17 500,00	-
Total Actions	A	5	3	17 500,00	-	-	-	17 500,00	-
Total Politiques	A	5		8 875 647,00	688 300,00	2 266 500,00	-	11 142 147,00	688 300,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques Actions	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE</b>						
<b>6 Sport</b>						
<b>1 Développement des équipements sportifs</b>						
Administration générale	-	-	17 000,00	-	17 000,00	-
Sports	293 544,00	59 500,00	2 923 025,00	203 000,00	3 216 569,00	262 500,00
<b>Total Actions</b>	A	6	1	293 544,00	59 500,00	2 940 025,00
<b>2 Aide à la pratique sportive</b>						
Sports	708 680,00	-	-	-	708 680,00	-
<b>Total Actions</b>	A	6	2	708 680,00	-	708 680,00
<b>3 Aide aux manifestations sportives</b>						
Sports	180 000,00	-	-	-	180 000,00	-
<b>Total Actions</b>	A	6	3	180 000,00	-	180 000,00
<b>Total Politiques</b>	A	6		1 182 224,00	59 500,00	2 940 025,00
				203 000,00	4 122 249,00	262 500,00
<b>7 Culture et Vie Associative</b>						
<b>1 Sauvegarde du patrimoine</b>						
Culture	22 000,00	-	-	46 360,00	-	68 360,00
<b>Total Actions</b>	A	7	1	22 000,00	-	46 360,00
<b>2 Archives départementales</b>						
Services communs	2 500,00	-	-	-	2 500,00	-
Culture	283 710,00	-	-	132 100,00	239 000,00	415 810,00
<b>Total Actions</b>	A	7	2	286 210,00	-	132 100,00
				239 000,00	418 310,00	239 000,00
<b>3 Développement de la lecture</b>						
Culture	161 000,00	-	-	645 000,00	258 000,00	806 000,00
<b>Total Actions</b>	A	7	3	161 000,00	-	645 000,00
				258 000,00	806 000,00	258 000,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques			Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Actions								
<b>A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE</b>								
<b>7 Culture et Vie Associative</b>								
4 Promotion de la musique et de la danse								
Culture			579 914,00	60 000,00	-	-	579 914,00	60 000,00
Total Actions	A	7 4	579 914,00	60 000,00	-	-	579 914,00	60 000,00
5 Promotion du théâtre								
Culture			103 000,00	-	-	-	103 000,00	-
Total Actions	A	7 5	103 000,00	-	-	-	103 000,00	-
6 Promotion des activités artistiques et archéologiques								
Culture			32 500,00	-	125 000,00	-	157 500,00	-
Total Actions	A	7 6	32 500,00	-	125 000,00	-	157 500,00	-
7 Développement de la vie associative et animation culturelle								
Administration générale			610,00	-	-	-	610,00	-
Services communs			395 855,00	-	276 673,00	-	672 528,00	-
Culture			483 260,00	-	72 000,00	-	555 260,00	-
Jeunesse (action soci-éducative) et loisirs			98 000,00	-	204 483,00	17 000,00	302 483,00	17 000,00
Services communs			620,00	-	-	-	620,00	-
Total Actions	A	7 7	978 345,00	-	553 156,00	17 000,00	1 531 501,00	17 000,00
Total Politiques	A	7	2 162 969,00	60 000,00	1 501 616,00	514 000,00	3 664 585,00	574 000,00
<b>8 Environnement</b>								
1 Eau et assainissement								
Eaux et assainissement			-	-	1 335 097,00	62 331,00	1 335 097,00	62 331,00
Environnement			350 000,00	385 000,00	-	-	350 000,00	385 000,00
Total Actions	A	8 1	350 000,00	385 000,00	1 335 097,00	62 331,00	1 685 097,00	447 331,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques Actions	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
<b>A Le DEVELOPPEMENT et l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE</b>							
<b>8 Environnement</b>							
2 Espaces Naturels Sensibles							
Environnement		169 900,00	550 000,00	86 600,00	-	256 500,00	550 000,00
<b>Total Actions</b>	A 8 2	169 900,00	550 000,00	86 600,00	-	256 500,00	550 000,00
3 Aménagement des cours d'eau							
Environnement		12 600,00	-	98 000,00	18 750,00	110 600,00	18 750,00
<b>Total Actions</b>	A 8 3	12 600,00	-	98 000,00	18 750,00	110 600,00	18 750,00
4 Autres interventions							
Environnement		-	-	50 000,00	-	50 000,00	-
<b>Total Actions</b>	A 8 4	-	-	50 000,00	-	50 000,00	-
<b>Total Politiques</b>	A 8	532 500,00	935 000,00	1 569 697,00	81 081,00	2 102 197,00	1 016 081,00
<b>9 Nouvelles Technologies d'Information et de Communication</b>							
1 Nouvelles Technologies d'Information et de Communication							
Administration générale		82 000,00	15 000,00	120 000,00	-	202 000,00	15 000,00
Autres réseaux		40 000,00	241 000,00	42 000,00	-	82 000,00	241 000,00
<b>Total Actions</b>	A 9 1	122 000,00	256 000,00	162 000,00	-	284 000,00	256 000,00
<b>Total Politiques</b>	A 9	122 000,00	256 000,00	162 000,00	-	284 000,00	256 000,00
<b>Total Axes stratégiques</b>	A	52 328 086,00	4 390 977,00	57 860 564,00	9 385 346,00	110 188 650,00	13 776 323,00

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques	Section de fonctionnement			Section d'investissement		Cumul	
						Dépenses	Recettes
Actions	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
<b>B LA FAMILLE ET LA SOLIDARITE</b>							
<b>1 Enfance et Famille</b>							
1 Actions de prévention							
PMI et planification familiale	213 500,00	20 000,00	19 200,00	-	232 700,00	20 000,00	
Famille et enfance	3 955 000,00	10,00	-	-	3 955 000,00	10,00	
Autres interventions sociales	2 500,00	-	-	-	2 500,00	-	
<b>Total Actions</b>	<b>4 171 000,00</b>	<b>20 010,00</b>	<b>19 200,00</b>	<b>-</b>	<b>4 190 200,00</b>	<b>20 010,00</b>	
2 Actions de protection							
PMI et planification familiale	506 910,00	-	-	-	506 910,00	-	
Services communs	25 000,00	-	-	-	25 000,00	-	
Famille et enfance	23 113 634,00	1 290 020,00	-	-	23 113 634,00	1 290 020,00	
Services communs	-	500,00	-	-	-	500,00	
<b>Total Actions</b>	<b>23 645 544,00</b>	<b>1 290 520,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 645 544,00</b>	<b>1 290 520,00</b>	
3 Soutien aux associations, ou organismes							
Services communs	915,00	-	-	-	915,00	-	
Famille et enfance	18 000,00	-	-	-	18 000,00	-	
<b>Total Actions</b>	<b>18 915,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 915,00</b>	<b>-</b>	
<b>Total Politiques</b>	<b>27 835 459,00</b>	<b>1 310 530,00</b>	<b>19 200,00</b>	<b>-</b>	<b>27 854 659,00</b>	<b>1 310 530,00</b>	
<b>2 Personnes Agées</b>							
1 Soutien à domicile							
Personnes âgées	756 200,00	2 903 483,00	1 150 725,00	-	1 906 925,00	2 903 483,00	
Personnes dépendantes (APA)	16 008 246,00	100 000,00	-	-	16 008 246,00	100 000,00	
<b>Total Actions</b>	<b>16 764 446,00</b>	<b>3 003 483,00</b>	<b>1 150 725,00</b>	<b>-</b>	<b>17 915 171,00</b>	<b>3 003 483,00</b>	

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

### B LA FAMILLE ET LA SOLIDARITE

#### 2 Personnes Agées

##### 2 Accueil et hébergement

Personnes âgées					14 506 143,00	6 900 200,00	1 338 044,00	225 000,00	15 844 187,00	7 125 200,00
Personnes dépendantes (APA)					12 701 500,00	11 900 000,00	-	-	12 701 500,00	11 900 000,00
<b>Total Actions</b>	<b>B</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>27 207 643,00</b>	<b>18 800 200,00</b>	<b>1 338 044,00</b>	<b>225 000,00</b>	<b>28 545 687,00</b>	<b>19 025 200,00</b>
<b>Total Politiques</b>	<b>B</b>	<b>2</b>			<b>43 972 089,00</b>	<b>21 803 683,00</b>	<b>2 488 769,00</b>	<b>225 000,00</b>	<b>46 460 858,00</b>	<b>22 028 683,00</b>

#### 3 Personnes Handicapées

##### 1 Soutien à domicile

Personnes handicapées					11 461 000,00	4 908 441,00	-	-	11 461 000,00	4 908 441,00
<b>Total Actions</b>	<b>B</b>	<b>3</b>	<b>1</b>		<b>11 461 000,00</b>	<b>4 908 441,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 461 000,00</b>	<b>4 908 441,00</b>

##### 2 Accueil et hébergement

Personnes handicapées					24 356 004,00	3 580 020,00	10 000,00	-	24 366 004,00	3 580 020,00
<b>Total Actions</b>	<b>B</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		<b>24 356 004,00</b>	<b>3 580 020,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-</b>	<b>24 366 004,00</b>	<b>3 580 020,00</b>

##### 3 Soutien aux associations, ou organismes

Personnes handicapées					-	-	931 125,00	-	931 125,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>B</b>	<b>3</b>	<b>3</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>931 125,00</b>	<b>-</b>	<b>931 125,00</b>	<b>-</b>
<b>Total Politiques</b>	<b>B</b>	<b>3</b>			<b>35 817 004,00</b>	<b>8 488 461,00</b>	<b>941 125,00</b>	<b>-</b>	<b>36 758 129,00</b>	<b>8 488 461,00</b>

#### 4 Insertion

##### 1 Secours d'urgence et accès aux soins

Revenu de Solidarité Active					80 000,00	-	-	-	80 000,00	-
Autres interventions sociales					55 000,00	12 000,00	-	-	55 000,00	12 000,00
<b>Total Actions</b>	<b>B</b>	<b>4</b>	<b>1</b>		<b>135 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>135 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul		
					Dépenses	Recettes	
Actions	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
<b>3 LA FAMILLE ET LA SOLIDARITE</b>							
<b>4 Insertion</b>							
2 Actions d'insertion en faveur des bénéficiaires du RMI et de populations défavorisées							
Services communs	15 000,00	12 737 576,00	-	-	15 000,00	12 737 576,00	
Revenu de Solidarité Active	36 764 430,00	1 604 193,00	-	-	36 764 430,00	1 604 193,00	
<b>Total Actions</b>	<b>B 4 2</b>	<b>36 779 430,00</b>	<b>14 341 769,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36 779 430,00</b>	<b>14 341 769,00</b>
3 Mise en œuvre du droit au logement							
Autres interventions sociales	708 476,00	231 510,00	-	-	708 476,00	231 510,00	
<b>Total Actions</b>	<b>B 4 3</b>	<b>708 476,00</b>	<b>231 510,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>708 476,00</b>	<b>231 510,00</b>
4 Soutien aux associations, collectivités ou organismes contribuant à la lutte contre l'exclusion							
Services communs	-	100 000,00	-	-	-	100 000,00	
Revenu de Solidarité Active	-	-	73 493,00	-	73 493,00	-	
<b>Total Actions</b>	<b>B 4 4</b>	<b>-</b>	<b>100 000,00</b>	<b>73 493,00</b>	<b>-</b>	<b>73 493,00</b>	<b>100 000,00</b>
5 Programmes CES,CEC, CEV							
Administration générale	10,00	-	-	-	10,00	-	
<b>Total Actions</b>	<b>B 4 5</b>	<b>10,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10,00</b>	<b>-</b>	
<b>Total Politiques</b>	<b>B 4</b>	<b>37 622 916,00</b>	<b>14 685 279,00</b>	<b>73 493,00</b>	<b>-</b>	<b>37 696 409,00</b>	<b>14 685 279,00</b>
<b>5 Logement</b>							
1 Aides aux Communes							
Logement	-	-	181 000,00	-	181 000,00	-	
<b>Total Actions</b>	<b>B 5 1</b>	<b>-</b>	<b>181 000,00</b>	<b>-</b>	<b>181 000,00</b>	<b>-</b>	

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

### B LA FAMILLE ET LA SOLIDARITE

#### 5 Logement

##### 2 Aides aux organismes de conseil à l'habitat, aux organismes constructeurs et aux particuliers

Aménagement et développement urbain				250 000,00	13 200,00	-	-	250 000,00	13 200,00
Logement				180 000,00	57 000,00	-	-	180 000,00	57 000,00
<b>Total Actions</b>	<b>B</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	430 000,00	70 200,00	-	-	430 000,00	70 200,00
<b>Total Politiques</b>	<b>B</b>	<b>5</b>		430 000,00	70 200,00	181 000,00	-	611 000,00	70 200,00

#### 6 Santé Publique

##### 3 Soutien au secteur public et au secteur privé

Services communs				370,00	-	-	-	370,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>B</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	370,00	-	-	-	370,00	-
<b>Total Politiques</b>	<b>B</b>	<b>6</b>		370,00	-	-	-	370,00	-

#### 7 Moyens Logistiques

##### 1 Charges de personnel

Services communs				1 388 860,00	-	-	-	1 388 860,00	-
Services communs				9 887 070,00	386 431,00	-	-	9 887 070,00	386 431,00
Famille et enfance				-	200,00	-	-	-	200,00
Personnes dépendantes (APA)				700 000,00	-	-	-	700 000,00	-
Revenu de Solidarité Active				1 400 000,00	-	-	-	1 400 000,00	-
Routes et voirie				3 000,00	-	-	-	3 000,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>B</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	13 378 930,00	386 631,00	-	-	13 378 930,00	386 631,00



## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Actions						
<b>B LA FAMILLE ET LA SOLIDARITE</b>						
<b>7 Moyens Logistiques</b>						
2 Autres charges d'administration générale						
Administration générale	-	-	22 000,00	-	22 000,00	-
Services communs	3 200,00	-	-	-	3 200,00	-
Services communs	474 250,00	90 010,00	671 652,00	156 000,00	1 145 902,00	246 010,00
Famille et enfance	480 270,00	-	-	-	480 270,00	-
Revenu de Solidarité Active	-	-	5 000,00	-	5 000,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>957 720,00</b>	<b>90 010,00</b>	<b>698 652,00</b>	<b>156 000,00</b>	<b>1 656 372,00</b>	<b>246 010,00</b>
<b>Total Politiques</b>	<b>14 336 650,00</b>	<b>476 641,00</b>	<b>698 652,00</b>	<b>156 000,00</b>	<b>15 035 302,00</b>	<b>632 641,00</b>
<b>Total Axes stratégiques</b>	<b>160 014 488,00</b>	<b>46 834 794,00</b>	<b>4 402 239,00</b>	<b>381 000,00</b>	<b>164 416 727,00</b>	<b>47 215 794,00</b>

### C Les MOYENS d'ADMINISTRATION et de GESTION FINANCIERE

#### 1 Patrimoine Départemental (non ventilé)

##### 1 Bâtiments administratifs

Opérations non ventilables	-	-	3 000,00	-	3 000,00	-
Administration générale	227 000,00	34 000,00	464 000,00	-	691 000,00	34 000,00
Autres interventions de protection des personnes et des biens	-	-	5 975,00	-	5 975,00	-
Agriculture et pêche	-	-	16 000,00	-	16 000,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>227 000,00</b>	<b>34 000,00</b>	<b>488 975,00</b>	<b>-</b>	<b>715 975,00</b>	<b>34 000,00</b>

##### 2 Charges de fonctionnement

Opérations non ventilables	84 000,00	-	-	-	84 000,00	-
Administration générale	1 563 200,00	159 000,00	-	-	1 563 200,00	159 000,00
Gendarmerie	1 000,00	-	-	-	1 000,00	-
Autres réseaux	21 000,00	-	-	-	21 000,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>1 669 200,00</b>	<b>159 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 669 200,00</b>	<b>159 000,00</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Politiques	Actions	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

### C Les MOYENS d'ADMINISTRATION et de GESTION FINANCIERE

#### 1 Patrimoine Départemental (non ventilé)

##### 3 Acquisitions de matériels, mobiliers et véhicules

Administration générale			23 500,00	-	1 978 110,00	-	2 001 610,00	-
Autres réseaux			79 000,00	-	-	-	79 000,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>102 500,00</b>	<b>-</b>	<b>1 978 110,00</b>	<b>-</b>	<b>2 080 610,00</b>
<b>Total Politiques</b>	<b>C</b>	<b>1</b>		<b>1 998 700,00</b>	<b>193 000,00</b>	<b>2 467 085,00</b>	<b>-</b>	<b>4 465 785,00</b>

#### 2 Maîtrise des Moyens d'Administration (non ventilés)

##### 1 Dépenses de personnel

Opérations non ventilables				40 000,00	-	15 000,00	-	55 000,00	-
Administration générale				7 941 515,00	29 973,00	3 228,00	-	7 944 743,00	29 973,00
Culture				45 000,00	-	-	-	45 000,00	-
Sports				50,00	-	-	-	50,00	-
Famille et enfance				1 500,00	-	-	-	1 500,00	-
Environnement				15 351,00	-	-	-	15 351,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>C</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8 043 416,00</b>	<b>29 973,00</b>	<b>18 228,00</b>	<b>-</b>	<b>8 061 644,00</b>	<b>29 973,00</b>

##### 2 Dépenses d'administration générale

Opérations non ventilables				1 800 300,00	-	-	-	1 800 300,00	-
Administration générale				1 299 557,00	1 000,00	-	-	1 299 557,00	1 000,00
<b>Total Actions</b>	<b>C</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3 099 857,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 099 857,00</b>	<b>1 000,00</b>

##### 3 Frais de fonctionnement des élus

Opérations non ventilables				15 000,00	-	-	-	15 000,00	-
Administration générale				1 039 600,00	-	-	-	1 039 600,00	-
<b>Total Actions</b>	<b>C</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1 054 600,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 054 600,00</b>	<b>-</b>

## Récapitulatif des crédits de paiement par axe du BP 2024

Axes stratégiques Politiques	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Actions						
<b>C Les MOYENS d'ADMINISTRATION et de GESTION FINANCIERE</b>						
<b>2 Maîtrise des Moyens d'Administration (non ventilés)</b>						
4 Actions de promotion et de communication						
Administration générale	1 129 000,00	-	30 000,00	-	1 159 000,00	-
Total Actions C 2 4	1 129 000,00	-	30 000,00	-	1 159 000,00	-
Total Politiques C 2	13 326 873,00	30 973,00	48 228,00	-	13 375 101,00	30 973,00
<b>3 Maîtrise de la Gestion Financière</b>						
1 Maîtrise de la charge de la dette						
Opérations non ventilables	287 000,00	-	792 000,00	27 727 162,00	1 079 000,00	27 727 162,00
Total Actions C 3 1	287 000,00	-	792 000,00	27 727 162,00	1 079 000,00	27 727 162,00
2 Dépenses imprévues et mouvements financiers divers						
Opérations non ventilables	150 010,00	20 000,00	-	-	150 010,00	20 000,00
Administration générale	42 649,00	-	-	-	42 649,00	-
Agriculture et pêche	1 745,00	-	-	-	1 745,00	-
Total Actions C 3 2	194 404,00	20 000,00	-	-	194 404,00	20 000,00
3 Recettes non affectées						
Opérations non ventilables	-	199 226 415,00	-	5 480 000,00	-	204 706 415,00
Administration générale	-	50 000,00	-	-	-	50 000,00
Total Actions C 3 3	-	199 276 415,00	-	5 480 000,00	-	204 756 415,00
Total Politiques C 3	481 404,00	199 296 415,00	792 000,00	33 207 162,00	1 273 404,00	232 503 577,00
Total Axes stratégiques C	15 806 977,00	199 520 388,00	3 307 313,00	33 207 162,00	19 114 290,00	232 727 550,00
<b>Total Général</b>	<b>228 149 551,00</b>	<b>250 746 159,00</b>	<b>65 570 116,00</b>	<b>42 973 508,00</b>	<b>293 719 667,00</b>	<b>293 719 667,00</b>